ENSEMBLE CONTRE LA CORRUPTION (ECC)

CARDH – CEDH - CE-JILAP – CONHANE – CRESFED – PAJ - RNDDH – SKL

Port-au-Prince, le 8 mai 2019

Monsieur Carl Murat CANTAVE
Président du Sénat de la République
Cité de l'Exposition du Bicentenaire
Port-au-Prince.

Monsieur le Président du Sénat,

Ensemble Contre la Corruption a l'honneur d'attirer l'attention de votre Présidence sur l'une des exigences du Titre IV des dispositions particulières du décret paru au journal officiel Le Moniteur en date du 10 mars 2006, établissant l'organisation et le fonctionnement de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA). En effet, l'article 62 dudit décret stipule : *« Le Sénat de la République engage le 1er Juin de chaque exercice administratif une firme de Vérification et de Contrôle pour auditer les comptes et les travaux de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA). Rapport en sera acheminé aux deux branches du Parlement et à l'Exécutif ».*

Si le Sénat de la République ne s'est jamais soumis à l'application totale de ce décret, Ensemble Contre la Corruption qui se donne pour mission, à l'alinéa 2 de l'article 7 de ses Statuts de : « plaider pour la réforme des institutions et l'application des lois », exhorte votre Présidence à donner l'exemple et à s'engager résolument à appliquer la loi. Ainsi, votre Présidence accomplira pleinement ses attributions en déclenchant les procédures et en mettant en place dans les meilleurs délais les mécanismes administratifs appropriés en vue de l'identification de cette firme de vérification et de contrôle pour auditer les comptes et les travaux de la CSCCA.

Ensemble Contre la Corruption rappelle à votre Présidence, que l'une des demandes les plus pressantes du peuple haïtien aujourd'hui s'articule autour de la capacité de ses dirigeants à installer dans le pays, un système de management public qui réponde aux principes de la bonne gouvernance.

Vu l'importance de l'objet de la présente correspondance dans la formation de l'opinion publique haïtienne et compte tenu de la vague du phénomène de la corruption dans notre pays et finalement, en raison de la mobilisation sans cesse croissante des citoyens et citoyennes dans la lutte contre la corruption, ***Ensemble Contre la Corruption*** prend la liberté de communiquer la présente correspondance aux médias dans le but d'alimenter et d'encourager le débat démocratique et de porter les dirigeants à s'acquitter de leur mission de contrôle en vue d'instaurer une culture de bonne gouvernance dans le pays et redorer par ainsi l'image de nos institutions avilies par les scandales de corruption récurrentes.

Ensemble Contre la Corruption présente à votre Présidence ses distinguées et patriotiques salutations, et lui prie de croire en sa parfaite considération.

Jocelyne Colas NOËL
Présidente

Le Sénat
Reçu par
Mme Prunier Angelena
Le 08/5/19

CC. Aux Membres du Sénat de la République